



DEMA 2024-2026

Les Jeudis de la démocratie alimentaire

Compte rendu du webinaire

« Participation citoyenne dans le PAT de la commune de Plouguerneau »

Solenn Douguet, Co-directrice générale des services, directrice enfance-jeunesse et cheffe du projet alimentaire territorial de Plouguerneau & **Yoann Le Coq** – Chargé de mission participation citoyenne, service des transitions, commune de Plouguerneau

Date : jeudi 24 septembre 2026 (9h30-11h)

Format : Webinaire / visio-conférence

Participants

- **Solenn Douguet** – Intervenante (codirectrice générale des services, directrice enfance-jeunesse et cheffe du projet alimentaire territorial de Plouguerneau)
- **Yoann Le Coq** – Intervenant (chargé de mission participation citoyenne, service des transitions, commune de Plouguerneau)
- **Markéta Šupkova** – Directrice de TDA – Territoires de Démocratie Alimentaire (introduction et animation), assistée de **Ramla Zouidi**, stagiaire TDA, pour la co-animation et la facilitation de la phase questions-réponses
- **13 participants** – chargés de mission et élus de collectivités territoriales.

COMPTE RENDU DES ÉCHANGES

Le cadre : projet DEMA et démocratie alimentaire

Le cycle « Jeudis de la démocratie alimentaire » propose deux rendez-vous en ligne par mois, le jeudi de 9h30 à 11h, gratuits sur inscription, enregistrés et diffusés. Il alterne deux formats : « Nourrir l'esprit » (experts, chercheurs, auteurs) et « Parole de pionniers » (collectivités engagées). Ce webinaire, cinquième de la série, a été conçu de façon plus interactive que les précédents, avec un temps de questions après chaque séquence.

En introduction, Markéta Šupkova a rappelé les raisons d'être du cycle : promouvoir la co-construction comme méthode de design des politiques publiques ; montrer que cela fonctionne déjà et transforme durablement les esprits, les pratiques professionnelles et l'organisation des territoires ; valoriser les démarches d'intelligence collective comme des aventures humaines sérieuses et efficaces ; et démontrer que les collectivités s'engagent déjà sur le terrain.

Le projet DEMA (2024-2026)

- Démarche expérimentale d'accompagnement collectif pour des territoires de démocratie alimentaire, lauréate de l'AAP de la SNANC du ministère de l'Agriculture (2024), coordonnée par TDA en partenariat avec le CEREMA et l'ADEME.
- Elle s'appuie sur le guide ANPP-TDA 2024 « Pour des territoires de démocratie alimentaire, co-construire son Projet alimentaire territorial », élaboré avec des territoires ressources : Plouguerneau, Nantes Métropole, Laval Agglomération, la Région Centre-Val de Loire, le Département de la Seine-Saint-Denis et le Pays de Morlaix.

La démocratie alimentaire

Elle est définie comme une **approche systémique** des enjeux agricoles et alimentaires, favorisant **le pouvoir d'agir des acteurs locaux** et proposant un cadre d'action collective pour imaginer un système alimentaire durable. Elle ne se limite pas à la lutte contre la précarité alimentaire : c'est une méthode et une philosophie de coopération, fondée sur un dialogue territorial vivant.

Les intervenants et leur territoire

- **Plouguerneau** : commune littorale de la pointe nord-ouest du Finistère, environ 6 700 habitants, 43 km² et 45 km de côtes.
- Commune touristique mais à forte dominante agricole : 52 % de surface agricole utile (en baisse), production légumière, lait, élevage porcin, pêche et surtout récolte d'algues.
- Enjeux agricoles : agrandissement des exploitations, diminution du nombre d'exploitants, départs en retraite souvent non remplacés.
- **Solenn Douguet** porte le PAT depuis son origine, en parallèle de ses fonctions de direction. **Yoann Le Coq** a rejoint le projet en cours de route, sur un poste dédié à la participation et aux transitions.

Historique du PAT : un chemin sinueux

Des projets épars à une démarche systémique

Le PAT n'était pas prévu au départ. Sous le mandat 2014-2020, la commune voulait développer le local et le bio en restauration scolaire, construire une nouvelle cuisine centrale et sensibiliser au bien manger sur le temps méridien. Sa participation pendant plus d'un an au réseau animé par **Mouans-Sartoux** (10 000 habitants, 100 % bio en restauration scolaire, régie agricole) l'a amenée à penser de manière systémique et à relier ses projets.

Un diagnostic participatif avec les moyens du bord

- Sans cabinet, avec une stagiaire ingénieure agronome, en pleine période de Covid : questionnaire aux habitants, ateliers focus groupes, réunions à distance.
- Labellisation **niveau 1**, qui a financé un poste sur trois ans (d'abord à 60 %).

Des outils pour aller vers les habitants

- **Les FabriKaPAT** : ateliers concrets proposés et animés par les habitants (atelier du goût, atelier conserves et lactofermentation, animé notamment par une habitante allemande, en lien avec le plus ancien jumelage franco-allemand de France).
- **Le PataKès** : vélo triporteur transformé en stand mobile pour les marchés et événements associatifs ; son nom, « le bazar » en breton, a été choisi par vote des habitants.

Enseignement : les habitants s'engagent plus facilement quand on leur demande de partager ce qu'ils savent faire. Il faut trouver le point de rencontre entre le besoin de la collectivité et leur envie de contribuer.

Reconnaître les limites de l'échelle communale

Un groupe de travail sur le foncier agricole a réuni la SAFER, la communauté de communes et les services de l'État. Faute d'outils et de légitimité, la commune l'a abandonné à son échelle, en considérant que « la graine plantée » pourrait émerger ailleurs ou plus tard.

Fragilités et recentrage

À la fin des trois ans, l'élue moteur a réduit son engagement et la chargée de mission est partie.

Enseignement central : **sans moteur politique ni vision partagée, la machine se grippe**, même avec des agents dédiés. La commune a renoncé au niveau 2, peu adapté à un PAT communal car il exige d'investir tous les champs (production, foncier, logistique). Les missions ont été recentrées sur :

- l'éducation et la sensibilisation, avec l'accompagnement des écoles volontaires dans des projets alimentaires ;
- la participation, notamment au sein du comité de restauration scolaire ;
- la précarité alimentaire : audit, deux groupes de travail avec des partenaires, participation au projet AAPETI de l'association Au Goût du Jour, qui travaille avec les personnes concernées sur la cuisine et les aliments à petit prix.

Depuis les élections municipales, la nouvelle équipe affiche son intérêt pour ces enjeux et construit sa stratégie. Le comité de restauration scolaire est maintenu.

4. Le comité de restauration scolaire : monter d'un cran dans la participation

Créé en 2019 à la suite de plaintes de parents sur les menus, le comité réunit des parents représentant les cinq écoles de la commune. D'abord descendant (recueil des doléances, information sur le fonctionnement de la restauration collective), il a ensuite associé les parents à la rédaction d'une lettre d'information semestrielle.

Avec l'arrivée de Yoann Le Coq, l'objectif a été de passer de l'information et de la consultation à la **co-construction**, en impliquant les parents dès l'identification des sujets. Exemple : inquiets de la qualité de l'eau, les parents voulaient installer des osmoseurs. Le groupe a d'abord construit une démarche de projet (recherche documentaire, observation d'autres territoires, analyse des PFAS), qui n'a révélé aucun problème.

Enseignements

- Revoir la posture d'animation, en réunion comme entre les réunions.
- Accompagner les parents vers l'autonomie, avec l'appui des agents et des élus.
- Mettre en place des outils numériques pour échanger et partager les comptes rendus.
- Réexpliquer le fonctionnement d'une collectivité et la méthode de projet.
- Les parents ont une réelle envie de s'impliquer et de comprendre ce que mangent leurs enfants : il faut aller les chercher.

Le magasin de producteurs L'Artichaut : la posture de facilitateur

Le diagnostic avait fait émerger un besoin : les producteurs sont dispersés, avec des lieux et horaires différents, ce qui rend l'achat local contraignant. Un atelier focus avec les fondateurs d'un magasin voisin avait montré qu'un tel projet ne tient que s'il est porté par les producteurs eux-mêmes. La commune ne l'a donc pas lancé.

En 2024, un collectif d'habitants et de professionnels de l'alimentation et de la biodiversité, accompagné par le **CIVAM**, a sollicité les élus. Le PAT a, selon les intervenants, créé un terrain favorable. La commune a facilité : mise en relation, recherche de financements, visites de locaux publics, perspective de soutien financier à l'association. Le magasin a ouvert en juillet 2026 dans un local privé ; son inauguration est prévue début octobre.

Enseignements

- **La commune ne peut pas porter tous les projets**, mais doit travailler sa posture de facilitatrice pour ceux qu'elle accompagne.
- **Un binôme référent élu-agent**, interlocuteur unique, évite les discours multiples ; un groupe plus large prend les décisions importantes.

- **La transparence** sur le soutien possible (financement, locaux) suppose d'être d'accord en interne et évite les frustrations.

Les échanges avec les participants

Comment fonctionne la gouvernance du PAT ?

Solenn Douguet a présenté trois instances : un **comité de production** interne réunissant tous les services (urbanisme, culture, enfance-jeunesse, communication, services techniques, crèche) pour faire du PAT un fil rouge de la collectivité ; un **comité de suivi** d'élus et de techniciens pour un pilotage rapproché ; un **comité de pilotage** ouvert aux commerçants, agriculteurs, acteurs du système alimentaire et habitants, conçu à la fois pour valider et pour produire. Yoann Le Coq a évoqué un copil en **théâtre forum** (groupes habitants, élus, agriculteurs) : tombé pendant la tempête Ciarán, il a peu mobilisé, notamment les agriculteurs, difficiles à toucher à l'échelle communale, mais l'outil reste jugé intéressant.

Qu'est-ce qui a permis au PAT de tenir malgré le départ de l'élue référente et de la chargée de mission ? (Ramla Zouidi)

La commune a profité des deux à trois mois de vacance du poste pour remobiliser **quatre à cinq élues** plutôt qu'une seule, en les invitant à se projeter à 5 ou 10 ans (pratiques alimentaires, produits locaux à la cantine, nouveaux producteurs, magasin de producteurs). Dans une municipalité au fonctionnement collégial, elles sont devenues **ambassadrices** du PAT auprès de leurs collègues. Un portage à plusieurs est plus riche, mais plus complexe à coordonner.

Les habitants se sont-ils appropriés le PAT ? (François Caz, communauté de communes Quercy Bouriane)

Bilan « doux-amer » : la mobilisation demande beaucoup d'énergie pour peu de retours immédiats, et les publics les moins sensibilisés restent difficiles à toucher. Pourtant, des habitants regrettent aujourd'hui l'éventuel arrêt du PAT, entré dans leur « environnement cognitif ». Le débriefing du théâtre forum a montré que beaucoup ne se sentent pas légitimes pour décider : il faut choisir le **niveau de participation visé**. Yoann Le Coq a ajouté que la participation doit être **transversale**, au-delà du PAT, pour construire une culture de la participation. Markéta Šupkova a résumé deux voies complémentaires : renforcer la capacité générale des habitants à participer, ou les impliquer sur un objet qui leur tient à cœur, comme l'alimentation de leurs enfants.

La démocratie alimentaire est-elle plus facile à l'échelle communale ?

Solenn Douguet a souligné la **proximité** et les leviers directs de la commune : productrice de ses repas et maîtresse de ses marchés, elle agit concrètement sur la restauration scolaire, là où un PAT intercommunal agit plutôt par la formation ou des outils mutualisés. Un travail mené avec Mouans-Sartoux a montré l'intérêt de **superposer les PAT** : commune (écoles), département (collèges), région (lycées). Yoann Le Coq a indiqué que la communauté de communes du Pays des Abers prépare son propre PAT, avec une complémentarité à construire.

Conclusion

Le témoignage de Plouguerneau montre qu'un PAT communal, même sans label ni cabinet, peut faire vivre la démocratie alimentaire en s'appuyant sur ses leviers directs, en reconnaissant ses limites et en adoptant, selon les projets, une posture d'animateur ou de facilitateur. Les intervenants ont formulé trois recommandations :

- clarifier en interne les attendus de la participation, la place de l'habitant et le rôle de chacun, pour ne pas décevoir ni effrayer, et entretenir cette clarté malgré le renouvellement des équipes et des élus ;
- faire preuve d'honnêteté intellectuelle : élus et agents ne connaissent pas tout du territoire et doivent aller chercher le savoir auprès de la société civile ;
- se former régulièrement à la participation citoyenne, pour dépasser le premier niveau de l'information et aller vers la concertation et la co-construction.

Ressources et prochains rendez-vous

- Guide ANPP-TDA, 2024 : Pour des territoires de démocratie alimentaire, co-construire son Projet alimentaire territorial.
- Supports de présentation de la commune de Plouguerneau, diffusés avec la synthèse.
- **Prochain rendez-vous : jeudi 8 octobre 2026 à 9h30**, format « Parole de pionniers » : témoignage de **Laurent COMELIAU de Nantes Métropole sur la participation des acteurs du système alimentaire au PAT et son dispositif de gouvernance.**
- **Jeudi 22 octobre 2026 à 9h30**, format « Nourrir l'esprit » : **Léa Gallois** (Institut Alinsky) sur la démocratie d'interpellation.
- Replays du cycle JDA disponibles sur la chaîne YouTube Jeudis de la démocratie alimentaire : <https://www.youtube.com/@CommunicationCycleJDA>
- **Contact** : TDA – bonjour@democratiealimentaire.fr · www.democratiealimentaire.fr